



Vivre à Plappeville

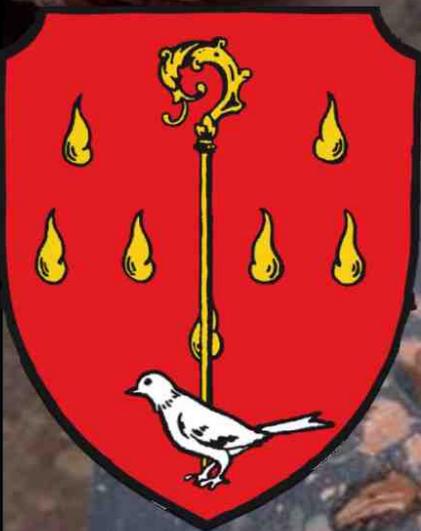
Mars 2016



Dossier :
Le Mont
Saint-Quentin

Revue municipale #81

Marché de Potiers



PLAPPEVILLE

21 et 22 mai 2016

Parvis de la mairie

de 10 h à 19 h

ATELIERS ENFANTS, DÉMONSTRATIONS, INITIATION AU TOURNAGE

ANIMATIONS, CONCERTS ET SPECTACLES

ENTRÉE ET PARKING GRATUITS

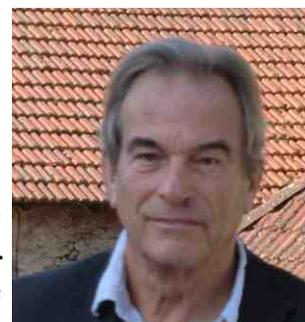
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE ASSURÉES PAR



Sommaire

Le mot du maire	3
Dossier : Le Mont Saint-Quentin	4
Informations municipales	8
Délibérations	8
Animations culturelles	10
Vie scolaire	11
Travaux	12
Vie sociale	12
Environnement	13
Personnel communal	13
Circulation et sécurité	14
Finances	15
Conseil Municipal des Jeunes	16
Informations Intercommunales	17
Conseil Départemental Junior	17
Conteneurisation des déchets	17
Ça s'est passé au village	18
Un beau geste	18
Cérémonie des vœux	18
St Vincent : la fête commence	19
à la mairie	19
Plus de peur que de mal !	19
Surtout ne pas se perdre	19
Une distinction bien méritée	20
Etat civil	20
Nécrologie	21
Informations scolaires	22
Ecole élémentaire	22
Ecole maternelle	23
Informations associatives	24
Familles Rurales	24
Alpha Plappeville	24
Foyer des Anciens	25
Les Amis du Vieux Plappeville	26
UNC	27
Souvenir Français	27
Association des Parents d'Elèves	28
Association Plappeville Loisirs	30
Informations pratiques	31
À votre service	31
Agenda	32

Le mot du maire



Ces derniers mois ont vu quelques changements dans le monde associatif. En effet, quatre associations ont changé de président. Aux Amis du Vieux Plappeville, Richard Gaspard-Gaire remplace Yvette Illy ; la chorale Ste Brigide a choisi Chantal Tilly pour succéder à Jean-Marie Guillemin ; à l'UNC, Yves Lozinguez a laissé sa place à Edouard Pont et le Souvenir Français est désormais présidé par Christian Creimpet, Jean-Jacques Kubler ayant décidé de passer le relais. Qu'ils trouvent ici l'expression de mes félicitations et de mes remerciements pour leur dévouement.

Le 1^{er} grand projet que nous vous avons annoncé va entrer dans sa phase opérationnelle. Ce printemps, les premiers coups de pelle marqueront le démarrage des travaux de construction de la structure multi accueil de 14 places sur l'espace du Breuil, derrière la salle polyvalente.

Un autre projet est déjà lancé : le remplacement du revêtement en schiste du terrain de football. Etudes, et surtout demandes de subventions sont parties !

Avec le retour des beaux jours, le goût pour le jardinage, le bricolage ou les travaux plus importants, va motiver un grand nombre d'entre nous. Afin de ne pas causer de nuisances au voisinage, il n'est pas inutile de rappeler que l'utilisation d'engins à moteurs ou bruyants est interdite le dimanche et que tous les travaux affectant l'aspect extérieur d'une maison, y compris clôtures et abris de jardin sont soumis à autorisation préalable.

Les agents communaux vont, au travers des massifs qu'ils se préparent à aménager, faire en sorte que la commune soit accueillante cet été. Chacun peut contribuer à la valorisation de leurs efforts en entretenant le trottoir balayant le long de sa propriété. La beauté d'un village s'apprécie aussi à sa propreté qui ne repose pas que sur les employés de la commune.

Pour terminer la liste de ces recommandations de printemps, j'en appelle, une fois de plus, au civisme des propriétaires de chiens. Bien que des canipoches soient mis gratuitement à leur disposition, certains n'ont aucun scrupule à laisser leur fidèle compagnon polluer les espaces publics et en particulier les ruelles. Tant pis pour les piétons et les enfants qui n'ont pas forcément les yeux rivés au sol !

Les manifestations de ce 2^e trimestre devraient répondre aux attentes de chacun. La Plappeilloise et le Trail du Saint-Quentin donneront aux sportifs l'occasion de mesurer leur résistance. Le Marché de potiers et le concert en plein air de juin satisferont les amateurs d'arts. Pour ceux qui préfèrent tout simplement se retrouver dans une ambiance festive, la Fête au Village les attend, juste avant les vacances d'été.

Bien cordialement

Daniel De Faux



Dossier

Le Mont Saint-Quentin

Si il est des lieux emblématiques de l'agglomération messine, le Mont Saint-Quentin en fait incontestablement partie. Culminant à 358 mètres et s'étendant sur plus de 1 375 ha, sa valeur historique, patrimoniale et environnementale a, depuis des années, suscité l'intérêt tant des visiteurs que des collectivités qui y ont consacré de nombreuses études et projets d'aménagement qui n'ont jamais abouti. Et, comme le constatait Jean-Marie Pelt : « le Mont Saint-Quentin attend... ». La restructuration des armées et l'abandon par le Ministère de la Défense de nombreux sites de l'agglomération ont eu l'avantage, faible consolation, de réveiller l'intérêt pour cet espace et, en particulier, celui de Metz Métropole, futur propriétaire des emprises laissées vacantes par l'Armée. Ce dossier est consacré à cette partie du Mont Saint-Quentin qui couvre 211 ha.

UN PEU D'HISTOIRE

La présence de l'homme sur le Mont remonte à la période néolithique (de -5 500 à environ -2 000 ans avant JC) comme en attestent différents outils qui y ont été découverts. D'autres outils datant de la période de l'âge du Bronze (-2 000 à -750) et de l'âge du Fer (-750 à -50) retrouvés sur le site, confirment cette présence. A défaut de prouver une sédentarisation, ces vestiges permettent d'imaginer que le Mont fut un lieu de passage.

Plus tard, les Gaulois y ont également laissé des traces. En effet, un grand nombre de pièces de monnaie de cette époque ont été trouvées sur le site. Il est fort probable que le Mont commandait alors plusieurs voies de passage que les Romains ont ensuite confortées.

Il est vraisemblable que, jusqu'au IV^e siècle, le Mont ait été un lieu de célébration de cultes, comme la

plupart des lieux élevés. Il est attesté qu'en 587 une chapelle existait sur la partie la plus haute. Elle deviendra la mère-église des villages situés sur le flanc de la colline. Détruite puis reconstruite, elle disparaîtra définitivement à la Révolution. Lieu sacré, il n'est pas étonnant que les sorcières y étaient proscrites. 8 condamnées furent brûlées en août et septembre 1588 à l'emplacement, toujours visible, délimité par quatre tilleuls en bordure du fort de Plappeville. La vocation religieuse du Mont persista encore au XIX^e siècle, où un chemin de croix, dont il ne subsiste aujourd'hui que la 8^{ème} station, y fut érigé.

Si, depuis les époques les plus lointaines, le Mont Saint-Quentin a connu une vocation de communications terrestres, Claude Chappe, au XVIII^e siècle a profité de la situation dominante du lieu pour lui conférer un rôle dans les communications aériennes en y installant une station de son télégraphe. Ce rôle fut confirmé au XX^e siècle avec la construction de la tour hertzienne.

UNE VOCATION MILITAIRE STRATÉGIQUE

Outre son rôle pour les communications et les pratiques religieuses, de par son emplacement stratégique pour l'observation et la défense, le Mont Saint-Quentin connut ensuite une nouvelle vocation : la fortification.

A partir de 1864, la montée en puissance de la Prusse impose la modernisation militaire de la frontière de l'est au gouvernement de Napoléon III qui prescrit le renforcement des places de guerre dont Metz. Des 12 forts, initialement prévus, on



les 4 tilleuls



n'en construira que 5 pour des raisons budgétaires. En fait, lorsque la guerre éclate le 19 juillet 1870, seuls 4 seront construits dont le Fort Diou et le Fort de Plappeville. Ils font partie de cette nouvelle génération de forts de la conception défensive conçue par le Général Raymond Séré de Rivières (1815-1895) : les forts détachés. Les

progrès de l'artillerie (les obus pouvaient alors atteindre 3 500m) imposent d'éloigner les fortifications des abords immédiats des villes et d'installer les forts à une portée de canon de la ville (environ 4 000m).

Aujourd'hui ces forts sont toujours présents, bien qu'en voie de délabrement, et suscitent un intérêt certain :

Le groupe fortifié Saint-Quentin qui comprend

- Le Fort Diou, (à côté de la tour hertzienne) rebaptisé Ostfort par les Allemands, construit par les Français de 1868 à 1870 pour 600 hommes. Il a lourdement souffert des combats de 1944.

- Le plateau Kasern construit par les Allemands de 1872 à 1874 pour 1 600 hommes.

- La batterie cuirassée expérimentale de 21cm.

- Le Fort Girardin construit par les Allemands de 1872 à 1898 (baptisé Manstein à l'époque) pour 1 800 hommes. C'est dans ce fort que seront entreposés en avril 1944 les manuscrits, les incunables et les livres anciens de la bibliothèque de Metz qui, suite à un ordre mal interprété, auraient été incendiés.



Le Fort de Plappeville

Construit par les Français dès 1867 et rebaptisé Feste Alvensleben par les Allemands en 1872 qui le perfectionnèrent et le complétèrent pour recevoir 1 600 hommes. En 1940, il devient le siège de la 1ère division SS Leibstandarte Adolf Hitler et servira, plus tard, de camp disciplinaire pour la Wehrmacht jusque décembre 1944, date de reddition. A partir de 1949, il sera confié à l'armée de l'air qui y établira un centre d'instruction militaire pour les recrues de la BA 128 Metz-Frescaty jusqu'en 1994. Depuis cette date, il est vacant.

UNE FAUNE ET UNE FLORE À DÉCOUVRIR ET... À PRÉSERVER

La richesse et l'originalité de la flore et de la faune du Mont Saint-Quentin, reconnues par les naturalistes éclairés, intéressent également les néophytes passionnés et les amoureux de la nature. Les habitats sont variés : pelouses calcaires, prairies, forêts et fourrés arbustifs, plantations de résineux (Pins noir et sylvestre).

Les pelouses calcaires sont le fleuron de ces milieux remarquables. Elles hébergent des espèces botaniques rares à très rares en Lorraine et protégées dont une espèce protégée au niveau national, l'Aster amelle, et plusieurs au niveau régional comme le Cytise pédonculé, le Lin de Léo mais aussi, avec seulement quelques pieds, le Buis, la Filipendule vulgaire, l'Orobanche élevée, le Fumana étalé. Plus d'une vingtaine d'espèces d'orchidées sont également présentes sur le site comme les Ophrys abeille, bourdon,



Aster amelle



araignée, mouche et litigieux, les Orchis militaire, pourpre, pyramidal, bouc et moucheron, l'Homme-pendu, l'Epipactis brun rouge, les Platanthères... Ces pelouses ont aussi un grand intérêt pour les reptiles notamment pour la Vipère aspic qui côtoie la Coronelle lisse, la Couleuvre à collier, l'Orvet fragile, les Lézards des souches et des murailles.

Les fourrés arbustifs d'épineux sont riches en espèces (Prunellier, Aubépine monogyne ...) mais colonisent progressivement les pelouses. Ils sont appréciés par l'avifaune qui y nidifie comme la Pie-grièche écorcheur, espèce d'intérêt européen. Si les boisements secondaires à Pins noir et sylvestre permettent le développement d'une orchidée très rare, la Goodyère rampante, ils colonisent aussi les pelouses environnantes.

Parmi les insectes, seuls les orthoptères (plus de vingt espèces) et les papillons de jour sont bien connus. Certains ont un intérêt patrimonial élevé dont le plus remarquable est le Damier de la Succise d'intérêt européen. Des insectes du groupe des « Cigales des montagnes » y ont également élu domicile.



Damier de la Succise

Les ouvrages militaires procurent des gîtes d'hibernation à 13 espèces de chiroptères dont 6 d'intérêt européen : Grand murin, Murins de Bechstein et à oreilles échancrées, Barbastelle, Grand et Petit rhinolophe.

Les ouvrages militaires procurent des gîtes d'hibernation à 13 espèces de chiroptères dont 6 d'intérêt européen : Grand murin, Murins de Bechstein et à oreilles échancrées, Barbastelle, Grand et Petit rhinolophe.

UN SITE PROTÉGÉ

L'importance que représente le Mont, et en particulier ses terrains militaires, sur le plan environnemental, a conduit à l'inclure dans différents périmètres de protection :

Site classé : le groupe fortifié a été inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1989, et classé au titre du code de l'environnement en 1994. Elle a pour objet la sauvegarde des formations naturelles, des paysages, des ensembles bâtis. Elle implique, en cas de travaux,

un avis de l'ABF, de la commission départementale des sites voire du ministre chargés des sites.

Zone Natura 2000 : ce classement est un outil de préservation et de gestion des milieux naturels remarquables à l'échelle européennes et, pour le Mont, concerne surtout les pelouses calcaires et les chiroptères.

Espaces Naturels Sensibles (ENS) : cet outil de gestion qui relève de la compétence du Conseil Départemental de la Moselle lui confère un droit de préemption spécifique.

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) c'est-à-dire qu'il est une zone d'inventaire reconnue pour l'intérêt des milieux et des espèces qu'il abrite. Ce classement n'a pas de valeur réglementaire de protection.

UNE UTILISATION À CARACTÈRE DE LOISIRS

Après les différentes utilisations du site au cours du temps, comme nous venons de le voir, ce sont les usages de loisirs qui, aujourd'hui, caractérisent le Mont Saint-Quentin. Sa réputation de poumon vert de l'agglomération attire nombre de visiteurs qui s'adonnent à la balade. De nombreux cheminements créés par les utilisateurs eux-mêmes quadrillent le plateau qui, faut-il le rappeler, est toujours interdit au public ! Les vttistes y trouvent également un excellent terrain d'évolution. D'autres activités ludo-sportives s'y pratiquent telles que le cerf-volant, le paint-ball ou le trail. Un couac cependant qui dénature le caractère paisible de cet espace naturel : la présence de quads ou de motos !





UN LIEU SÉCURISÉ MAIS... ENCORE INTERDIT AU PUBLIC

Avant de céder son bien, le Ministère de la Défense a été tenu de sécuriser l'ensemble des 211 ha qui constituent sa propriété. C'est ainsi que, sous sa maîtrise, d'octobre 2008 à février 2009, les premières opérations de diagnostic de pollution sur le groupe fortifié St-Quentin et sur le Fort de Plappeville ont permis, après un sérieux débroussaillage, de retirer les réseaux de défense (queues de cochons, barbelés ...), 2 400 cibles en tout, et de sécuriser trous et cheminées. En 2013

une nouvelle phase de travaux à obliger à déclarer « zone interdite » le St-Quentin et ses accès, de janvier à mai. En effet, il s'agissait d'organiser la dépollution pyrotechnique visant à renforcer les opérations précédentes en établissant la présence de projectiles d'artillerie aux fins de les détruire. Fort heureusement et étonnamment, les démineurs n'ont trouvé aucune pièce d'artillerie active mais ont encore éliminé 2 000 cibles (déchets de munition, piquets ...) En matière d'objets explosifs ou dangereux, le site est donc aujourd'hui sécurisé, ce qui ne signifie pas qu'il ne reste plus d'endroits à risques, mais reste interdit au public.

ET MAINTENANT ?

Toujours propriété du Ministère de la Défense, les terrains militaires devraient changer de mains cette année. Consciente de l'intérêt que représente ce site pour l'agglomération, Metz Métropole, en participant financièrement aux opérations de dépollution à hauteur de 800 000 € sur un montant de 3 millions d'euros, avait montré sa détermination d'acquérir l'ensemble du site. Il y a dix ans un projet d'aménagement global de la partie militaire du Mont évaluait à 24 millions d'euros le montant des travaux à réaliser. Aujourd'hui, le coût

des travaux prévus pour les années 2016 à 2020 est estimé à 1,8 million d'euros HT dont 900 000 € financés par l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine). D'autres contributions financières pourraient être apportées (DREAL, DRAC, Natura 2000...)

Le plan de gestion du Mont Saint-Quentin, résultat d'une large coopération entre les élus de Metz Métropole, la DREAL, l'ABF, le CODEV (Conseil de Développement de Metz Métropole), l'EPFL et l'APPAN (regroupement d'associations) a pris en compte les aspects patrimoniaux, écologiques et naturels des lieux. Par un balisage sécurisé et signalé,



le promeneur continuera à profiter de ce poumon vert auquel il est attaché. L'amateur d'histoire militaire appréciera des bâtiments consolidés même s'ils ne seront pas

tous, ou complètement, ouverts au public. Les amoureux de nature se réjouiront de voir des terrains entretenus pour permettre aux espèces végétales sensibles de ne pas être absorbées par le développement désordonné mais rapide des arbres et arbustes. Quant à ceux qui se passionnent pour les chiroptères et autres, ils seront rassurés de savoir que leurs logis seront protégés de telle sorte qu'ils ne soient pas dérangés par le public. Et tout cela, pour quand ? Le programme commence cette année au cours de laquelle 115 000 € y seront consacrés et se poursuivra jusqu'en 2020 où, annuellement, des sommes variant de 200 000 € à 700 000 € y seront investies.





Délibérations

Conseil Municipal du 10 décembre 2015

PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : OUI MAIS

Par 18 voix pour et 1 voix contre, le conseil municipal a émis un avis favorable assorti de réserves. Les élus regrettent que le schéma proposé ne prévoie pas d'évolution du périmètre de la communauté d'agglomération actuel en intégrant tant les EPCI situés au sud de l'agglomération que celui des Rives de Moselle situé au nord.

Ils demandent par ailleurs que, en attendant cette évolution éventuelle, des coopérations soient établies entre Metz Métropole et les EPCI voisins.

LES AUTRES DÉCISIONS :

À l'unanimité :

- Avis favorable sur le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées qui pour 2016 rend la commune redevable de 8 988 € envers Metz Métropole

- Renouvellement de l'adhésion au CAUE* pour un montant fixé à 0,16 €/habitant

- Autorisation donnée au maire de signer une convention avec l'AGURAM** qui implique une participation financière de 8 500 €

- Mission confiée au Centre de Gestion de la Moselle de lancer une procédure du marché public en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires

- Fixation des tarifs de prestations et de locations qui subissent une hausse uniforme de 2%

- Attribution d'une subvention de 96,30 € à l'Atelier des Arts pour remboursement des frais d'achat de matériel dans le cadre des animations estivales

Par 18 voix pour et 1 abstention :

- Prescription d'une révision allégée du PLU visant à réduire les périmètres des zones IAU3 (derrière Tignomont) et 2AU1 (Bonne Fontaine).

Conseil Municipal du 12 janvier 2016

ZONE DU VIEUX PUICTS : ÉTUDE DE FAISABILITÉ VALIDÉE

Par 18 voix pour et une abstention, le conseil municipal a validé l'étude de faisabilité de l'aménagement de la zone de Vieux Puits et a décidé de poursuivre l'opération en confiant à la SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain) la réalisation du programme et en missionnant l'EPFL (Établissement Public Foncier de Lorraine) pour l'acquisition des terrains.

Le projet a été défini comme suit :

• La zone de construction n'impactera que 2 ha sur les 2,7 ha que comporte le zone IAU3

41 logements seront réalisés

• La zone 2AU1 située au nord de l'opération sera modifiée

• Une liaison entre la rue des Paules et le quartier des Prés St Jacques sera aménagée.

Le bilan financier établi par la SEBL fait apparaître un solde de 150 000 € à charge de la commune, somme qui comprend le renforcement du réseau d'eau sur la rue de Tignomont.

LES AUTRES DÉCISIONS

À l'unanimité :

- Autorisation donnée au maire d'engager des dépenses d'investissement dans les limites prévues par la Loi qui seront inscrites au budget primitif 2016

Par 18 voix pour et une abstention :

- Approbation de la convention avec l'EPFL (voir ci-dessus) et autorisation donnée au maire de la signer

Par 18 voix pour et 1 voix contre :

- Acquisition d'une place de stationnement dans le parking souterrain situé à côté de la mairie pour un montant de 10 000 € TTC

Par 15 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention :



**Croyez-vous
qu'elle va
se ramasser
toute seule ?**



- Demandes de subventions pour le financement de la réalisation d'une pelouse synthétique et de la mise aux normes de l'éclairage au stade municipal présentées auprès de l'Etat, de la Ligue Nationale de Football et du Conseil Régional

Par 16 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention :

- Avis favorable, sous réserves, aux principes régissant les mutualisations de services futurs entre Metz Métropole et ses communes membres ainsi qu'au schéma de mutualisations de services entre Metz Métropole et la Ville de Metz.

Conseil Municipal du 25 février 2016

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR RÉALISATION DE LA PELOUSE SYNTHÉTIQUE DU TERRAIN DE FOOTBALL



Afin de mutualiser leurs équipements sportifs, les communes de Plappeville et de Lorry ont décidé de remplacer le revêtement en schiste du terrain de football de Plappeville par une pelouse synthétique, de rénover l'éclairage du stade et les équipements

complémentaires (mains courantes, buts ...) Le coût de l'opération est estimé à 500 000 € HT. Afin de diminuer la participation financière des 2 communes il y a lieu de présenter des demandes de subventions. Par 15 voix pour, 3 voix contre et une abstention, le conseil a donc décidé de solliciter l'Etat au titre de la DTER (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et le Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire.

LES AUTRES DÉCISIONS

À l'unanimité :

- Demande de subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire pour la construction de la structure multi-accueil (micro-crèche)
- Autorisation donnée au maire de signer un avenant à la convention intercommunale de police municipale (port d'armes)
- Attribution d'une subvention de 1 000 € à l'école maternelle et de 1 500 € à l'école élémentaire pour le financement des frais de transport occasionnés lors des sorties
- Attribution des subventions aux associations
- Création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe (avancement en grade d'un personnel)
- Adoption du compte de gestion, du compte administratif (voir en pages intérieures) et affectation du résultat

Par 16 voix pour et 3 abstentions :

- Adoption d'une convention de mise à disposition gratuite d'un terrain communal au profit de l'association Alpha Plappeville pour plantation d'une vigne pédagogique

Par 14 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions :

- Cession d'une partie d'un sentier communal.



Animations culturelles

Un Père Noël qui fait rire !

En Bref

Prochaine revue

La prochaine revue « Vivre à Plappeville » sortira en juin 2016.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (plappevillenet@wanadoo.fr) pour le **28 mai au plus tard**.

Quelques conseils pour vos articles :

- Envoyer textes et photos séparément
- Ne pas mettre les noms propres en majuscules.
- Eviter « Madame » ou « M. », préférez les prénoms.
- Ne pas faire de mise en page.
- Eviter les puces, préférez des tirets.
- Eviter les tabulations.
- Attention à ne pas mettre plusieurs espaces entre 2 mots.

Fidèles à l'invitation de la municipalité, les enfants sont venus nombreux à la salle polyvalente pour assister au « spectacle de Noël » auquel parents et grands-parents ont pris aussi beaucoup de plaisir. Cette année, la compagnie Acroballes de Bouxviller a entraîné le public, avec Bouloud et Madame Armelle, à la recherche du Père Noël. L'enquête tonitruante qu'ils ont menée les a mis dans des situations burlesques qui ont, inévitablement, beaucoup fait rire les enfants... et les autres. Un goûter gourmand a permis de terminer cet après-midi divertissant de façon très festive.



Concert de Nouvel An : complet !

Évènement toujours très prisé à Plappeville, le concert de Nouvel An a fait salle comble. Pas moins de 500 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente, bien décorée par les employés municipaux, pour ce rendez-vous musical. Il faut dire que l'affiche était très attirante. En effet, à l'invitation de la commission « Animations culturelles », ce sont les deux orchestres de jeunes du

Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole, l'orchestre d'harmonie et l'orchestre symphonique, qui ont animé ce superbe après-midi. Sous les baguettes respectives de Sébastien Beck et Jean Adolphe, les jeunes musiciens, par leur prestation éblouissante, n'ont pas eu de mal à émerveiller le public qui n'a ménagé ni ses applaudissements, ni ses rappels !





Vie scolaire

TAP : nouvelles activités

En ce début d'année 2016, quelques nouvelles activités ont été proposées aux enfants du périscolaire : La construction d'hôtels à insectes par les Eclaireurs de France, du basket pour les enfants des niveaux CM1/CM2 et des marionnettes pour les enfants de l'école maternelle.

Depuis le début du mois de mars, les Eclaireurs de France proposent une activité de pyrogravure. Des jeux sur la sensibilisation aux handicaps viennent enrichir le panel d'activités proposées par le personnel communal et les intervenants extérieurs.

Nous tenons à remercier Marion, qui, depuis la mise en place des TAP, proposait des activités de relaxation, expression corporelle et théâtre-improvisation, et qui nous quitte pour de nouvelles aventures.



En Bref

Animations estivales

Comme chaque année, la municipalité proposera différents ateliers aux enfants durant la période estivale. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie au début du mois de juin pour connaître la liste de ces activités et les modalités d'inscription.



Travaux

Réparation et amélioration

À L'ÉCOLE « LES VENELLES »

Une fuite sur le réseau de chauffage de l'école élémentaire a perturbé le fonctionnement et le confort dans les salles de classe du 2^{ème} étage du bâtiment.

La chaufferie située dans le grand bâtiment sert également pour le chauffage des locaux ancienne mairie, Victor Robert, Viansson et les ateliers. C'est sur le réseau enterré de distribution que se situait la fuite. Pas moins de 4 entreprises sont intervenues sur ce chantier pour la détection et la détermination de l'emplacement de la fuite, le génie civil, la réparation et le calorifugeage.



AU PÉRISCOLAIRE

Une alvéole du restaurant scolaire a été transformée en bureau pour la gestion administrative. Cet aménagement avait été demandé lors de la visite de contrôle de la PMI (protection maternelle infantile). Les travaux d'aménagement ont été réalisés par un agent communal, la fermeture par une cloison vitrée est en commande et sera réalisée lors des prochaines vacances scolaires par l'entreprise De Masi.



Vie sociale

SEL - La bourse de services en marche.

Depuis plus de six mois, les élus et une dizaine de Plappevillois travaillent ensemble à la création d'un SEL (Système d'Echange Local). Echanger des biens et des services sans utiliser d'argent : telle est la vocation d'un SEL, avec une devise : LE LIEN PLUS QUE LE BIEN. Cette action va entrer dans une phase concrète avec la création de l'association qui sera en charge de la gestion de la bourse de services. En effet, tous les Plappevillois intéressés sont invités à l'assemblée générale constitutive



le 26 avril 2016 à 20 h au salon d'honneur de la mairie.



Environnement

Entretien hivernal

TAILLE DES ARBRES

Parmi les travaux d'hiver, élagage et abattage d'arbres malades ou devenus dangereux occupent une partie du temps de nos agents communaux, travaux



réguliers ou, cette année, exceptionnels suite à la tempête du début du mois de février qui a quelque peu chahuté les arbres du Parc d'Arros.

PELOUSES CALCAIRES

L'intérêt de ces pelouses pour la flore a valu à la partie du Mont Saint-Quentin où elles sont implantées d'être classée zone Natura 2000. Certaines sont situées sur le ban de notre commune, au lieu-dit La Teye aux Vaches. Pour les entretenir, la municipalité fait appel au Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine avec lequel elle a signé un bail de 33 ans. Chaque année, à la fin de l'hiver, une équipe intervient pour y réguler l'envahissement par les arbres et les arbustes.



Personnel communal

Pour bien finir l'année !

Saint Nicolas étant passé à l'école maternelle, au restaurant scolaire, au Foyer des Anciens..., il n'était pas anormal que le Père Noël vienne rendre une petite visite aux enfants du personnel communal. C'est au cours d'un repas partagé par une cinquantaine de personnes (personnel, conjoints, enfants et élus) que l'Homme en rouge est arrivé, sans traîneau mais avec sa hotte ... remplie de cadeaux.





Circulation et sécurité

Voisins vigilants



QUELQUES CONSEILS POUR PRÉVENIR TOUTE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE.

L'année 2015 a été marquée par une recrudescence des cambriolages, fort heureusement atténuée ces derniers mois.

L'équipe Voisins vigilants vous adresse quelques recommandations pour éviter au maximum ce type de désagrément particulièrement traumatisant :

- Ne pas laisser à l'extérieur tous objets permettant de faciliter les intrusions (échelle, outil de jardinage, chaises...)
- Ne pas conserver d'importantes sommes d'argent en espèces
- Exiger la présentation d'une carte professionnelle aux personnes qui se présentent pour relever vos compteurs (eau, électricité, gaz)
- Ne pas laisser clés de voiture ou portefeuilles dans l'entrée de la maison
- Ne pas laisser sur votre répondeur téléphonique des indications sur vos dates d'absence ; transférez vos appels, si vous le pouvez

- Ne pas laisser quelqu'un entrer chez vous sans vous être assuré, préalablement, de son identité
- Attention aux affichettes annonçant une collecte de vêtements à déposer sur votre trottoir. Très fréquemment, ces affichettes ne sont pas glissées dans votre boîte à lettres, mais scotchées ou dépassant de votre boîte. Dans les faits, il peut s'agir d'une démarche de repérage ; si ce papier n'est pas enlevé rapidement, cela signifie l'absence de l'habitant. Plus globalement, si vous constatez des signes écrits à proximité de votre sonnette, informez la police (exemples de signes et leur signification sur le site Internet de la commune)
- Vous partez quelques jours (vacances, déplacement professionnel, hospitalisation,...) contacter la mairie pour bénéficier de la surveillance gratuite de votre habitation par les services de police (Opération tranquillité vacances, applicable toute l'année)
- Dans le cadre de la solidarité entre voisins, en cas d'absence, proposez-lui votre aide, comme cela vous a été indiqué dans les documents remis à tous les habitants (relevé du courrier, ouverture des volets, surveillance des points d'accès,...)

QUAND ET QUI APPELER ?

<u>Quand ?</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Numéro</u>
Actions en cours (délit en cours d'exécution)	Hôtel de Police	17
Élément suspect (préparation de vols, démarchage inhabituel et à grande échelle)	Police Montigny-Lès-Metz	03.54.48.83.80
Signalement d'événements anormaux sans urgence (perturbations, désordres sur la voie publique)	Mairie de Plappeville	03.87.30.40.75 (heures d'ouverture)

Votre correspondant « Voisin vigilant » reste également disponible, pour tout problème ou suggestion de votre part permettant d'améliorer le dispositif mis en place.



Sécurité... toujours

Annoncés dans notre revue de décembre, des aménagements visant à sécuriser la circulation ont été mis en place. Ainsi, des coussins berlinois ont été installés par nos agents rue du Général de Gaulle. Les rues de l'Abbé Rohmer et Deville sont désormais en sens unique. Les panneaux de signalisation aideront les automobilistes à prendre de nouvelles habitudes.



En Bref

Stop arnaques !

Vous avez peut-être été victime de ces démarcheurs à domicile qui vous proposent d'effectuer divers travaux chez vous (nettoyage de toit, élagage etc...) Il faut savoir que tous les travaux dont le montant prévisible est supérieur à 150 € doivent obligatoirement faire l'objet d'un devis. Quelle que soit la nature du travail envisagé et quelle que soit l'entreprise à laquelle vous faites appel, il est de votre intérêt de demander un devis.

Finances

Compte administratif et compte de gestion : accord parfait !

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2015 de la commune qui concorde en tous points avec le compte de gestion 2015 établi par la trésorerie de Montigny-lès-Metz en charge de nos finances.

Ce compte administratif, bilan de toutes les recettes et dépenses de l'année précédente, fait apparaître un excédent global de fonctionnement de

338 436,97 € et un déficit global d'investissement de 74 794,27 €. Le résultat global est donc excédentaire de 263 642,70 €.

Une partie de l'excédent de fonctionnement couvrira le déficit d'investissement (74 794,27 €) le reste (263 642,70 €) sera reporté sur le budget primitif de 2016.



Merci de ramasser derrière lui...



Conseil Municipal des Jeunes

Concours de printemps



La commission sports et loisirs du Conseil municipal des jeunes a organisé en avril 2015 un concours photos ou dessins sur le thème du printemps.

Celui-ci était ouvert aux enfants et aux adultes. Toutes les œuvres ont été exposées durant le marché des potiers puis, un jury a départagé les candidats.

Les lauréats ont été récompensés lors d'une cérémonie officielle au salon d'honneur de la mairie le 16 janvier.

Pour les enfants :

1er prix : Jade Cebey

2ème prix : Eleona Cebey

Pour les adultes :

1er prix : André Ditgen

2ème prix : Philippe Blin

Coline Blin et Maryse Duval sont reparties avec un lot de consolation.

Rendez-vous bientôt pour un nouveau concours. Nous comptons sur votre participation et votre talent.

En Bref

Alexandre

Permis de construire

rue du Général de Gaulle
Rue du Chemin Vert

Construction d'une maison d'habitation

Ajout d'une terrasse au niveau du sol, d'un mur de soutènement en façade arrière et modification de la taille des menuiseries

Déclarations préalables

13, rue de la Saussaie
21, rue de la Croix D'Orée
1, rue Paul Ferry
38 bis, rue du Général Brion
24, rue de Tignomont
16, rue Paul Ferry
4, rue du Haut de Woicon
8, rue du Haut Pré

Remplacement du revêtement de l'entrée de garage et construction d'un muret
Création d'une place de stationnement et reconstruction d'un muret
Réfection de façade et de couverture de la toiture
Ravalement de façade
Remplacement de portes de garage
Réfection d'un mur de clôture
Remplacement volets et porte d'entrée
Isolation et rénovation de façade



En visite chez Haganis

Quelques membres du CMJ ont eu la chance d'effectuer une visite de la station d'épuration Haganis.

Cette visite était organisée et encadrée par la commission Animations Culturelles. Nous avons appris de nombreuses choses au cours de cette visite qui fut très intéressante et instructive.

Haganis a été créé en 1967, sous le nom de SI AM. Ce n'est qu'en 2002 que le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) prendra le nom d'Haganis.

En 1970, deux tuyaux ont été construits :

l'un conduit les eaux ménagères à la station l'autre ramène l'eau de pluie dans la Moselle

Le centre de traitement des eaux usées a été créé en 1974.

La station a une capacité de 100 000 m3, soit 100 000 000 l !

En 2015, 23 000 000 m3 d'eau ont été épurés à la station.

Nous avons fait une visite à l'extérieur et avons découvert toutes les étapes de l'épuration de l'eau. Pour se rendre compte du temps que dure le traitement : une goutte d'eau qui rentre dans la station met 17 heures à en ressortir.

Eléa



Un beau geste !

Comme chaque année depuis 2011, le salon des vins Plappevignes, organisé par le restaurant la Vigne d'Adam et la Société des Vins d'Auteurs, permet de récolter des fonds, prélevés sur les droits d'entrée, au profit de Noël de Joie. François Adam et son épouse ont ainsi remis une somme de 1 000 € aux représentantes de Noël de Joie qui les transmettront à l'association Rafael Lorraine qui œuvre en faveur des enfants malades de Lorraine.



Cérémonie des vœux

En présence d'Aurélie Philippetti, députée, de Jean-Louis Masson, sénateur et de Marie-Louise Kuntz, conseillère régionale et départementale, François Hurson, maire adjoint en charge de l'urbanisme et des grands travaux, a présenté d'une façon très originale les travaux et thématiques qui ont été traités au cours de l'année. Il a fait part d'un rêve qu'il avait eu et qui le projetait dans les années 2050 où Plappeville avait particulièrement bien intégré les décisions de 2015

et s'était développé d'une manière harmonieuse et dynamique. A son rêve, il a ajouté le souhait que le village conserve sa vitalité et son identité. Dans sa réponse, le maire, après avoir remercié « tous ceux qui, à quelque niveau que ce soit, contribuent à la bonne marche de la commune », l'a conforté en déclarant notamment « Malgré les contraintes budgétaires imposées, nous allons continuer à aller de l'avant, car investir est la meilleure façon, pour les communes, d'apporter une réponse à la crise. »



St Vincent : la fête commence à la mairie

Avant de se rendre à l'église, c'est au salon d'honneur de la mairie que s'arrête le cortège formé par l'Ordre des Vignerons et les membres des confréries invitées. Le maire et le conseil municipal les accueillent très chaleureusement avec brioche, café et, bien sûr, vin blanc de Plappeville. Après ces petits « remontants », précédé par la fanfare d'Augny, le cortège reprend son chemin par les rues du village, sans oublier de marquer une



halte devant le carmel, moment que les sœurs attendent et apprécient particulièrement.

Plus de peur que de mal !

La semaine du 8 février laissera un mauvais souvenir dans de nombreuses communes. En effet, vent violent et pluies torrentielles ont entraîné des dégâts importants tant sur le domaine public



que sur les propriétés privées. A Plappeville, ce sont ces dernières qui ont un peu souffert, entraînant quelques désagréments, vite réparés, sur la voie publique.

Surtout ne pas se perdre !

Dans le cadre de la 1^{ère} étape de la coupe de Moselle de course d'orientation, 63 coureurs se sont lancés sur les 3 parcours au choix que le club de garnison artistique et sportif avait préparé à

leur intention : 2 000 m pour les plus jeunes, 5 400 m pour les plus aguerris.





A l'honneur

Une distinction bien méritée

La cérémonie des vœux en mairie a donné l'occasion au maire, Daniel Defaux, de mettre à l'honneur Christian Royer, 1^{er} adjoint, en lui remettant, au nom du Préfet, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Cette distinction récompense 20 ans de dévouement pour la commune au sein du conseil municipal. Elu pour la première fois en 1995, il a tout suite mis ses compétences professionnelles au service de la collectivité en participant activement à la commission « Entretien - Travaux ». A la suite des élections de 2001, il fut élu 4^{ème} adjoint avec la responsabilité de l'entretien des bâtiments communaux et des équipements sportifs. C'est sous son impulsion que l'intérieur de l'église a été restauré et équipé de luminaires en fer forgé adaptés à ce lieu historique. Depuis 2008, Christian Royer, élu 1^{er} adjoint, continue à gérer notre patrimoine immobilier avec une attention toute particulière pour nos écoles et à suivre les gros travaux. Il s'est vu confier une mission supplémentaire : celle de la recherche des économies d'énergies. Toujours disponible, il n'hésite pas à faire profiter la commune de ses connaissances et de ses savoir-faire aux côtés de nos employés communaux du service technique.

Toutes nos félicitations pour cette médaille amplement méritée !

Etat Civil

25 février
Roman Kraemer



Naissances



Décès

14 janvier
Denis Truffert

9 février
Micheline Person
(née Ayme)

12 février
Robert Le Roy de la Chohinière

18 février
Ernestine Person (née Lévy)

Jean-Marie Guillemain



nous a quittés



Ce n'est pas sans émotion que nous avons appris le décès d'une figure bien connue au village : Jean-Marie Guillemain.

Tout jeune instituteur de 25 ans, arrivé à Plappeville en 1961, il aura formé des centaines d'enfants pour qui il était le maître qu'on respecte, rigoureux, parfois sévère mais toujours juste.

Son sens de service public et du service envers les autres l'a poussé à entrer au conseil municipal où il fut élu, conseiller municipal en 1971 puis adjoint au maire en 1983. C'est de ce poste qu'il continua à suivre de près les affaires scolaires et, qu'en tant que responsable de l'urbanisme, il contribua à l'évolution du village.

Quand, en 1989, il quitta ses fonctions municipales, c'est vers les associations qu'il se tourna et auxquelles il se dévoua jusqu'à l'extrême limite de ses capacités physiques. L'Union des Combattants et le Souvenir Français ont ainsi bénéficié de sa généreuse disponibilité mais c'est surtout la chorale Ste Brigide, à laquelle, en tant que chef de chœur, il consacrait la plus grande partie de son temps, qui lui tenait particulièrement à cœur.

À son épouse, ses enfants et petits-enfants nous renouvelons nos très sincères condoléances.





Ecole élémentaire

C'était Noël... presque !

Vendredi 18 décembre 2015 : fin d'un trimestre et... début des vacances ! Pour marquer l'évènement, et à l'approche des fêtes, les élèves de l'école élémentaire, sous la conduite de Sophie Vagnier, « maîtresse » du CE2, avaient préparé un petit concert qu'un grand nombre de parents a pu apprécier.



La centrale hydroélectrique d'Argancy

Notre classe a visité la centrale hydroélectrique d'Argancy. Ils nous ont expliqué le fonctionnement de celle-ci, les machines, la turbine, et les grilles qui retiennent les objets flottants. L'eau passe dans

la chambre amont en forme d'escargot. Nous avons aussi visité l'extérieur de la centrale.

Lisa et Gaston - CM2



Le Petit Prince

Jeudi 7 janvier on a fait une sortie avec les CP à l'opéra théâtre de Metz pour aller voir « Le Petit Prince ». On a pris le bus à 9h30 puis on est arrivé à 10h30 devant l'opéra théâtre. Comme parents il y avait les mamans de Lunel et d'Aurélien qui accompagnaient.

On est entré dans l'opéra théâtre. Dans les escaliers il y avait des tapis rouges et il y avait aussi un lustre au plafond qui était immense et magnifique. Quand on est arrivé dans la salle il y avait plein d'autres enfants. Le spectacle était très bien.

Le Petit Prince vient d'une autre planète et il en visite pendant son voyage :

la planète du roi, de l'allumeur de réverbères, du compteur d'étoiles, du géographe et pour finir, il arrive sur la planète Terre.

Les élèves du CE2





Ecole maternelle

C'est Carnaval !

À la rentrée des vacances d'hiver, les enfants de l'école maternelle les Séquoias ont fêté Mardi Gras. Après un défilé haut en couleurs, ils ont pu déguster les beignets préparés par les parents puis danser au son des traditionnelles mélodies de carnaval.



En Bref

Inscription à l'école Maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle « Les Séquoias » des enfants domiciliés à Plappeville et nés en 2013 auront lieu :
- Les mardis
3, 10, 17 et 24 mai
de 17h30 à 18h30

Pour contacter la directrice :
03 87 32 24 61

Préinscription en Mairie.

Passage à la TNT HD

QUI EST CONCERNÉ ?

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau (individuelle ou collectivité).

Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.

Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou un réseau câblé ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD. C'est également le cas des box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.

COMMENT VÉRIFIER SON ÉQUIPEMENT ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :

Vous voyez sur votre équipement le logo TNT HD

Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site www.recevoirlatnt.fr ou auprès du centre d'appel : **0970 818 818**



Familles Rurales



Fête de fin d'année chez Gribouille !

Avant de partir en vacances de Noël, les « nounous » de la micro-crèche et les enfants avaient invité les parents à une petite fête à laquelle ils ont pris beaucoup de plaisir à assister.



Alpha Plappeville

ALPHA Plappeville renforce ses formations

Pour compléter la panoplie des formations proposées aux stagiaires, Alpha Plappeville a décidé de développer le module horticulture de la formation Agent des Travaux de l'Horticulture et du Paysage. Pour le mettre en œuvre, une serre d'environ 75m² a été construite. Semis, bouturage, rempotage... permettront la production de



végétaux dont l'utilisation pourrait faire l'objet d'un partenariat avec la commune de Plappeville. Ce module verra aussi la plantation d'une vigne sur un terrain mis gracieusement à la disposition de notre association par la commune. C'est à Dimitri Marconot, formateur, que reviendra la responsabilité de l'animation de cette nouvelle activité pédagogique.

Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Christian Royer, Jérôme Gaire, Cathie Pont, Joëlle Bauchez

Ont également contribué : François Hurson, Isabelle Stutzmann, Nicole Mager, Pierre Blandin,

Jean-Marc Lallemand, Joëlle Royer, les écoles, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : REPROGRAPHIC

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Foyer des Anciens

Venez, venez, Saint Nicolas !



Il n'y a pas que les enfants qui aiment Saint Nicolas ! La preuve : en son honneur, le Foyer avait organisé un excellent repas auquel environ 80 personnes avaient pris part. Tables bien décorées et animation dynamique ont

créé une chaleureuse ambiance pour accueillir le saint évêque auquel la municipalité avait confié la mission de remettre à nos + de 80 ans un cadeau de fin d'année ... attendu et ... apprécié !

Début d'année royal !

Mercredi 6 janvier : premier rendez-vous de la nouvelle année au Foyer des Anciens. Une trentaine de personnes a pu déguster, dans la joie et la bonne humeur, les traditionnelles galettes des rois, confectionnées et offertes, cette année, par Claudine Piquet. Et honneur aux dames qui sont devenues reines ... le temps d'un après-midi !



En Bref

Fête au village

2015, malgré quelques passages nuageux notre fête au village a été un succès. Merci à toutes et à tous. Maintenant il est temps de préparer la 14^{ème} édition. Le comité interassociation s'est déjà réuni pour faire de 2016 une fête conviviale et riche en animations variées pour petits et grands.

A noter sur vos agendas : les 23, 24, 25 et 26 juin.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, toutes les idées et bonnes volontés sont les bienvenues.

Réservation
vide grenier :

Anne 07 70 70 58 68
Richard 06 62 67 82 05





Amis du Vieux Plappeville

Fête de Sainte Brigide

Le 7 février dernier, l'association « Les Amis du Vieux Plappeville » a pris part à la célébration de Sainte Brigide, patronne de la paroisse. Lors de la messe célébrée par Xavier Faivre, curé, le précieux reliquaire de Sainte Brigide a été mis à l'honneur, entouré, comme le veut la tradition, d'un panier de fleurs, fruits et légumes. A l'issue de la cérémonie, l'association a offert le pain béni à l'assemblée venue fêter Sainte Brigide.



Un peu d'histoire...

En l'an 923, des moines de Saint-Symphorien, venant d'Irlande, déposèrent des reliques de Sainte Brigide, abbesse de Kildare, près de Dublin, dans un oratoire

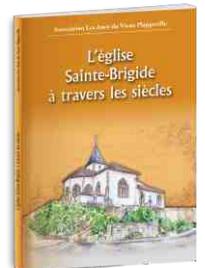
de Plappeville.

En 1444, lors de la terrible guerre que firent Charles VII et René d'Anjou à la ville de Metz, l'église de Plappeville est ruinée.

En 1493, l'église rétablie, on se hâta de faire revivre le pèlerinage qui la rendait célèbre. La dévotion à Sainte Brigide de Plappeville s'étendait dans tout le pays messin. Le 1^{er} février, jour de la fête patronale, on accourait de fort loin pour toucher la statue avec quelques poignées d'herbes sèches, d'avoine, de pain... Celles-ci, bénies par le prêtre, devaient servir à protéger les hommes et les animaux des maladies. Plus tard, les produits du jardin ont remplacé l'herbe et les céréales.

Les anciens se rappellent avoir vu les populations venir de loin, croix et bannière en tête, pour vénérer Sainte Brigide dans son sanctuaire.

À noter, le comité des « Amis du Vieux Plappeville » vous rappelle que le livre « L'Eglise Sainte-Brigide à travers les siècles » est toujours en vente au prix de 24 €. Il vous suffit de contacter Richard au 06.62.67.82.05 qui se fera un plaisir de vous le livrer à domicile...



L'Association « Les Amis du Vieux Plappeville » vous convie

**à l'assemblée générale le vendredi 22 avril 2016 à 20 h 15
au salon d'honneur de la mairie**

**suivie de la conférence sur le Mont Saint-Quentin
par Coralie Descamps, chargée de mission « Natura 2000 »**

La soirée se terminera autour du verre de l'amitié

UNC



L'UNC change de président ...

C'est devant une nombreuse assistance que s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Combattants, section de Plappeville et environs, au salon d'honneur de la mairie.

Elle était présidée par Yves Lozinguez, en présence de Charles L'Huillier, responsable départemental de l'U.N.C., de Jean Muller, président du secteur de Metz et de Daniel Defaux, maire de Plappeville, également membre de la section.

Après avoir présenté le bilan de l'année écoulée, le président a fait part du projet d'organiser la visite de la casemate A du Fort de Queuleu avec les enfants des écoles.

Avant de prendre le verre de l'amitié, Charles L'Huillier, au nom du général Pierre Saint-Macary, président de l'U.N.C. a remis au président, Yves Lozinguez, la médaille du mérite de l'UNC, échelon argent, pour son action de militant au sein de l'association.



Lors de la réunion du comité qui a suivi cette assemblée générale il a été procédé à la constitution du bureau :

- Président : Edouard Pont
- Vice-président : Yves Lozinguez
- Secrétaire : Claude Millery
- Trésorier : Régis Lejealle

Ont également été désignés membres du comité :

- Trésorier-adjoint : Gilbert Damien
 - Chargé du listing, affaires administratives et des relations avec l'église : André Adam
 - Porte-drapeau : Charles Lingbach et Edouard Pont
 - Assesseur : Jean-Jacques Kubler
- Camille Tilly a été nommé président d'honneur.

Souvenir Français



... le Souvenir Français aussi !

En l'absence de Jean-Jacques Kubler, président, c'est André Adam qui présida cette assemblée générale à laquelle avaient également pris part Jacques Mondon, délégué général du Souvenir Français pour la Moselle et Daniel Defaux, maire de la commune. Les rapports, moral et financier, ayant été approuvés et les projets de l'année envisagés, l'assemblée a décidé de nommer Jean-Jacques Kubler, président d'honneur. Jacques Mondon a ensuite profité de l'occasion pour rappeler les valeurs qui animent et motivent le Souvenir Français puis le comité s'est réuni pour désigner son bureau :

- Président : Christian Creimpet
- Vice-président : Charles Lingbach
- Trésorier : Lucie Charpentier
- Trésorier-adjoint : Régis Lejealle
- Secrétaire : André Adam
- Secrétaire-adjoint : Claude Debril





Association des Parents d'Elèves

Moments ludiques organisés par l'APE

SAINT NICOLAS CHEZ LES PETITS...

Mercredi 9 décembre dernier, les élèves de l'école maternelle ainsi que ceux de la classe de CP, ont eu la joie d'accueillir, une nouvelle fois dans leur école, le Saint Nicolas lui même, tout d'or vêtu, et son terrible compère le Père Fouettard. Les enfants avaient travaillé toute la semaine dans l'attente de cette visite extraordinaire et ont chanté en chœur chansons et comptines en l'honneur du patron des écoliers. Sa hotte était bien sûr remplie de sachets de friandises confectionnés par l'APE et destinés à tous ces enfants sages. Petite nouveauté cette année, les enfants de l'école élémentaire ont, eux aussi, reçu un sujet en chocolat à déguster.



...ET CHANTS DE NOËL POUR LES GRANDS

Pour faire suite au concert dirigé par Sophie Vagnier, l'APE a organisé un buffet de gâteaux et offert à chaque enfant un chocolat chaud « fait maison ».



DEUX STARS POUR L'AFFICHE DU CARNAVAL

Cette année, le concours photos « Star du carnaval 2016 » a été gagné par un jeune et souriant duo : Giulia et Gianni Andreacchio. Le choix a été difficile parmi les 11 photos proposées. Un grand merci à tous les participants pour leur sourire, leur inventivité et leur enthousiasme.

Carnaval 2016

Dimanche 28 février
Salle polyvalente Plappeville

Clown
Pirate
Super héros
Princesse...
tout est permis !

Giulia et Gianni Andreacchio,
gagnants du concours
« Star du Carnaval 2016 »

14h30 Accueil des enfants
14h45 « Les Contes improvisés », spectacle interactif par la troupe d'improvisation de Metz (entrée libre)
16h15 Crêpes-gaufres-boissons (vente sur place)

UNE FÊTE DE CARNAVAL ... IMPROVISÉE !

Princesses, cowboys, monstres et super héros, tous avaient rendez-vous dimanche 28 février à la salle polyvalente pour fêter le Carnaval. Au

programme des réjouissances cette année : « Les Contes Improvisés », spectacle jeune public interactif et inédit à Plappeville, proposé par la troupe d'improvisation de Metz « Le Minou ».



Durant une heure, les petits spectateurs ont pu s'amuser à participer aux aventures incroyables des héros des contes. Les nombreux sourires aperçus chez les grands et les petits témoignent mieux que tout du succès de cette fête de Carnaval, qui s'est terminée par le désormais traditionnel buffet de goûter, crêpes et gaufres pour les gourmands.



LE BUREAU APE 2015-2016

Présidente : Anne Mailhan

Vice-présidente : Claude Barrière

Secrétaire : Anne Flucklinger

Secrétaire-adjointe : Eve Hinault

Trésorière : Laure Grosse

Trésorière-adjointe : Paule Lienard

Responsable de l'école maternelle : Nathalie Siméon

Responsables de l'école élémentaire : Aurélie Wirtz
et Maxime Champion

Contact :

Anne Mailhan, tel : 06.62.71.12.90

Mail : ape.plappeville@gmail.com

www.apeplappeville.com (nouveau site)



Association Plappeville Loisirs

Galette des rois

Comme chaque année, début janvier a été pour l'Association Plappeville Loisirs l'occasion d'organiser une sympathique soirée en partageant la traditionnelle galette des rois avec les adhérents et les sympathisants de l'Association ainsi que quelques Plappevillois, malheureusement trop peu nombreux cette année.

Après les remerciements d'usage envers la municipalité et les bénévoles de l'Association, Pascal Gaire, président, a présenté, au nom de tous les membres du comité, les vœux à l'occasion de la nouvelle année. Puis, pour commencer cette soirée, ce sont Jocelyne et Claude Cordebar, présidente et trésorier de l'association « Un espoir pour Gossi Gao » qui ont présenté un superbe diaporama ayant pour sujet Madagascar. Après une petite demi-heure et une multitude de magnifiques photos prises lors de leur voyage dans ce pays, ce fut le moment de

partager la galette des rois et le verre de l'amitié. Comme à chaque fois, ce moment d'extrême convivialité s'est poursuivi assez tard dans la soirée, pour le plus grand bonheur des participants.

L'Association Plappeville Loisirs remercie toutes celles et tous ceux, qui ont honoré de leur présence cette soirée, et vous donne d'ores et déjà rendez vous pour participer à la prochaine manifestation de l'Association : la 25^{ème} édition de la marche populaire « La Plappevilloise » le dimanche 1^{er} Mai 2016.



Marche populaire Internationale du Saint-Quentin à Plappeville

« LA PLAPPEVILLOISE » Dimanche 1^{er} mai 2016

L'Association organise sous l'égide de la FFSP (Fédération Française des Sports Populaires) sa 25^{ème} marche « découverte du Mont Saint-Quentin », LA PLAPPEVILLOISE.

NOUVEAU : 3 parcours de 10, 15 et 20 km vous seront proposés.

Des collations seront mises à disposition aux points de contrôle.

À la salle polyvalente, vous aurez la possibilité de vous restaurer tout au long de la journée, dans une ambiance chaleureuse et musicale.

Nous espérons vous croiser en nombre au détour de l'un de nos chemins balisés afin que cette journée soit une réussite, ce qui comblerait tous les bénévoles qui sont déjà mobilisés pour l'organisation.

**ALORS, PENSEZ À RESERVER, DÈS À PRÉSENT, VOTRE DIMANCHE
1^{er} MAI POUR LE PASSER EN NOTRE COMPAGNIE.
À BIENTÔT**



Pratique

À votre service

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre janvier et mars 2000 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leur parents. Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2000 devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

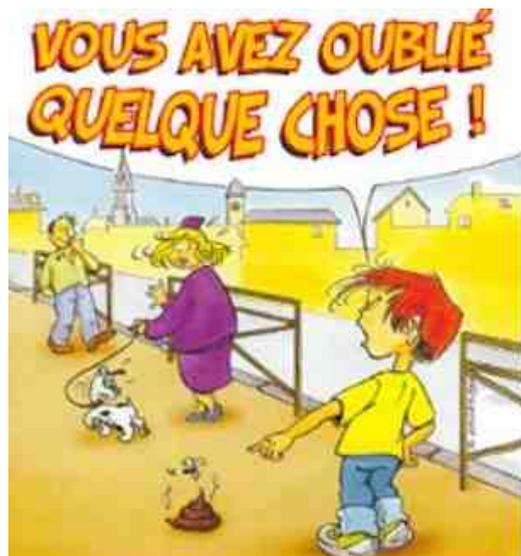
Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin.

La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

Merci de sortir les sacs la veille après 20h ou le matin même.

Collecte du jeudi 5 mai reportée au samedi 7 mai, collectes des lundis 28 mars et 16 mai annulées.



Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte du lundi au mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville

Tél : 03.87.30.40.75

Courriel : plappevillen@wanadoo.fr

<http://www.communedepappeville.fr>

Attention, la mairie sera fermée :

- **samedi 26 mars 2016 (week-end de Pâques)**

- **samedi 21 mai 2016 (marché de potiers).**

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

La déchetterie est fermée les jours fériés.

En Bref

Conteneurs

Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au « coup par coup ».

Tél : 03 87 39 32 71
du lundi au vendredi de 8h à 12h.



partenaire de la Soirée Jeux



Avril 2016

- 15 *Salle polyvalente*
Soirée Jeux
Municipalité
- 21 *Mairie*
Conseil municipal
- 23-24 *Mairie*
Exposition « Faune et Flore du Saint-Quentin »
Amis du Vieux Plappeville

Mai 2016

- 1 *Salle polyvalente*
Marche « La Plappevilloise »
Association Plappeville Loisirs
- 8 *Monument aux Morts*
Commémoration Armistice
UNC Plappeville
- 12 *Stade*
Course ELA
Ecole élémentaire « Les Venelles »
- 21-22 *Parvis de la mairie*
Marché de Potiers
Municipalité
- 26 *Mairie*
Conseil municipal

Juin 2016

- 5 *Village*
Les vieux métiers dans Plappeville
Municipalité, Pappolivilla, Amis du Vieux Plappeville
- 11-12 *Salle polyvalente*
Trail du Saint-Quentin
AZM
- 23 *Ecole élémentaire « Les Venelles »*
Mini JO
Ecole élémentaire « Les Venelles »
- 23-24-25-26 *Salle polyvalente*
Fête au Village
Interassociation
- 30 *Mairie*
Conseil municipal



Juillet 2016

- 2 *Salle polyvalente*
Fête de l'école maternelle
Ecole maternelle « Les Séquoïas »